

Comité Syndical En synthèse *

22 juin 2022



Que retenir de la réunion du 22 juin 2022 ?

* ce document ne constitue pas une délibération officielle

ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX DE RÉVISION DE LA CHARTE

Depuis la précédente réunion du Comité syndical du 9 mars 2022, les travaux de la révision de la charte ont avancé avec le lancement de l'évaluation de la charte actuelle et de nouvelles réunions de concertation pour une première version de la charte 2026-2041 disponible à l'automne. Après une série de 3 premières réunions de co-construction appelées « Grands Cafés » en avril avec plus de 120 participants, la seconde série de Grands Cafés s'est tenue le 20 juin à Saint-Genest-Malifaux et se poursuivra le 23 juin à Maclas, puis le 24 juin aux Haies.

Une séance de travail a eu lieu le 16 juin dernier sur le projet de coopération ville campagne à inscrire dans la future Charte du Parc.

En parallèle, le travail sur le Plan de Paysage des transitions, qui viendra également nourrir l'écriture de la nouvelle charte, se poursuit avec 4 nouvelles réunions d'échanges prévues : 2 le 28 juin à Bessey et 2 autres le 8 juillet au Bessat.

PRÉSIDENTE DU SYNDICAT MIXTE DU PARC

Emmanuel MANDON, Président du Parc a été élu député de la 3^{ème} circonscription de la Loire. La règle sur le cumul des mandats fait qu'il va devoir démissionner de sa fonction de Président du Parc.

L'article 10 des statuts du Syndicat mixte du Parc a été modifié au cours de la présente réunion du Comité syndical pour permettre au 1^{er} Vice-Président, à savoir actuellement Charles ZILLIOX, d'assurer la présidence du Parc par intérim.

L'élection d'un ou d'une nouvelle Présidente se tiendra lors d'une réunion du Comité syndical prévue le 21 septembre 2022.

RESSOURCES HUMAINES

Carole MABILON, chargée de mission éducation et citoyenneté est devenue Responsable du Pôle Médiation. Ce pôle s'occupe des questions d'éducation, de culture, de communication et de patrimoine humain.

Pauline DELFORGE, chargée de mission Trame Verte et Bleue occupe désormais le poste de Responsable du Pôle Eau, Biodiversité et Forêt.

Deux emplois ont été créés par le Comité syndical ce 22 juin : un poste d'agent de maîtrise pour la mission de chef d'équipe d'entretien de la nature et d'écogarde et un poste de chargé de mission Tourisme et LEADER.

Il a également été décidé de recruter un contractuel pour remplacer la chargée de mission architecture, agent titulaire, pendant ses congés maternité et parental.

RESSOURCES FINANCIÈRES DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Une décision budgétaire modificative a été prise afin d'inscrire en recettes et dépenses la somme de 127 166 € en investissement et celle de 365 754,16 € en fonctionnement. Cette décision permet la poursuite d'actions telles que, par exemple ; le programme « Paiements pour Services Environnementaux dans le Haut-Pilat » (soutien aux pratiques agricoles favorables à la qualité de l'eau et à la biodiversité, en lien notamment avec la Communauté de communes des Monts du Pilat et Saint-Étienne Métropole), le projet de création d'un conservatoire des savoir-faire du Pilat (poursuite de la captation des savoir-faire industriels en lien notamment avec le Musée d'Art et d'Industrie de Saint-Étienne) ou la construction d'un Observatoire territorial de la Forêt dans le cadre de la Charte Forestière du Pilat.

RAPPORT D'OBSERVATIONS DÉFINITIVES DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES

En 2021, Le Parc du Pilat, tout comme la très grande majorité des Parcs de la région Auvergne-Rhône-Alpes, a fait l'objet d'un contrôle de la Chambre régionale des comptes.

Ce contrôle a porté sur la régularité des comptes et la qualité de la gestion de la structure, pour la période 2015-2020. La gouvernance, les finances et les ressources humaines ont été étudiées en détails. Les activités du Parc ont fait l'objet d'une analyse spécifique. Neuf recommandations ont été formulées pour le Pilat.

Après sa présentation au Comité syndical le 22 juin, ce rapport est rendu public et est accessible à tous sur le site internet de la chambre régionale des comptes : <https://www.ccomptes.fr/fr/publications/syndicat-mixte-du-parc-naturel-regional-du-pilat-loire>

ASSISES DU TOURISME DU PILAT : PRIORISATION DES PISTES D' ACTIONS

Fin 2021, le Parc a été retenu par l'État pour bénéficier du dispositif Avenir Montagne Ingénierie.

Il s'agit de définir une stratégie de développement touristique à l'échelle du Pilat prenant en compte les transitions écologiques et climatiques. Le programme d'actions doit être arrêté à l'automne 2022 pour un lancement des premières actions en 2023.

Lors des assises du tourisme organisées le 28 janvier 2022 en lien étroit avec l'Office du Tourisme du Pilat, 9 défis prioritaires ont été identifiés. Vous les retrouverez en cliquant sur le lien suivant du site internet du Parc : https://www.parc-naturel-pilat.fr/nos-actions/tourisme/strategie_touristique/

Des ateliers ouverts aux professionnels du tourisme et aux acteurs publics concernés ont ensuite permis d'approfondir 4 thématiques spécifiques :

- Où se baigner dans le Pilat ?
- Animation du réseau des professionnels et structuration de l'offre
- Commercialisation de l'offre
- Communication

Les élus du comité syndical présents ont pu participer à la priorisation des pistes d'actions imaginées lors de ces ateliers.

PROCHAINES RÉUNIONS DU COMITÉ SYNDICAL :

- 21 septembre à 18h30 (élection d'un ou d'une nouvelle présidente)
- 5 octobre à 18h30 (sous réserve)



Parc naturel régional du Pilat
2 rue Benay 42410 Pélussin
04 74 87 52 01
info@parc-naturel-pilat.fr
www.facebook.com/ParcduPilat

Le Parc naturel régional du Pilat est un territoire bénéficiant d'une reconnaissance nationale pour la richesse et la diversité de ses patrimoines naturels et culturels. Le Parc est aussi un groupement de collectivités. Elles agissent de concert en faveur de ce territoire d'exception, dans le cadre d'un projet politique ambitieux qui concilie activités humaines et préservation de la nature et des paysages : la Charte du Parc. Respect de l'environnement et bien-être des habitants motivent toutes les actions, souvent expérimentales, d'accueil, d'éducation, de développement socio-économique et d'aménagement conduites ici.

www.parc-naturel-pilat.fr